

STAGES DE FOOTBALL

24 > 26 octobre 2016

>>> Perfectionnement

U12 / U13

- Les 24 et 25 octobre à **Argentré-du-Plessis** et à **Val d'Izé**
- Le 26 octobre au Complexe sportif des Promenades à **Vitré**

Vitré Communauté propose un stage football pour les U12/U13, aux complexes sportifs d'Argentré du Plessis et de Val d'Izé, les 24 et 25 octobre 2016. Les joueurs se retrouveront le 26 octobre à Vitré, au Complexe des Promenades.



Horaires 9h30 - 16h30 (accueil assuré de 9h à 9h30).

Tarif 12 € (chèque à libeller à l'ordre du service Sport-Jeunesse).

Pique-nique à prévoir les lundi et mardi (le repas est pris en charge le mercredi).

Équipement à prévoir : tenue de sport, chaussures de football synthétiques, sauf intempéries baskets propres pour pratiquer en salle.

IMPORTANT

La licence-assurance pour l'année sportive 2016-2017 est obligatoire pour toute participation à un stage. Nous comptons sur vous !

**Bon stage
et à bientôt ...**

BULLETIN D'INSCRIPTION*
STAGE JOUEUR U11-U12
FOOTBALL

VITRÉ
COMMUNAUTÉ

À compléter avec soin et à retourner au plus tard le **14 octobre 2016** à :
Vitré Communauté - BP 20613 - 16 bis Bd des Rochers - 35506 Vitré cedex
E-mail : m.david@vitrecommunaute.org - Tél. : 02 99 74 52 61

Nom du jeune : Prénom :

Choix du lieu de stage : Argentré-du-Plessis Val d'Izé

Fille Garçon Date de naissance : ____ / ____ /

Adresse :

Téléphone Domicile : Portable :

E-mail :

Club :

**Nombre de places limité*

Tournez s.v.p.



**AUTORISATION PARENTALE
OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS**

Je soussigné(e) M., Mme autorise mon fils, ma fille
(nom et prénom)

à participer au stage de perfectionnement football U12/U13 organisé, **du 24 au 26 octobre 2016 à Argentré-du-Plessis, à Val d'Izé et à Vitré**, à rentrer seul(e) au domicile, et décharge la direction du stage de toute responsabilité pour tout incident ou tout accident du fait du mineur lui-même, et autorise le directeur ou le directeur-adjoint du stage à faire pratiquer toute intervention chirurgicale d'urgence.

J'autorise Vitré Communauté à utiliser librement les photos de mon enfant qui seront prises dans le cadre de ces activités (sans demander ni rémunération, ni droit d'utilisation). Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de photos ne devront pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation. Cette autorisation est valable pour une durée de 25 ans.

Signature des parents, précédée de la mention
«lu et approuvé».

À

le 2016.

